



O² : de l'Oxygène !!! - Maison des associations 42 bis rue Gambetta 42700 Firminy - 0614995639 - <https://o2deloxygene.fr/>

"MAI à Vélo" avec l'AF3V : nous faisons le point sur le projet de véloroute « FIRMINY - DUNIÈRES »

La France veut devenir une destination majeure du tourisme à vélo.

Chaque département, chaque région définit des itinéraires vélos afin de faciliter les trajets cyclistes quotidiens et d'attirer les touristes sur son territoire.

Le succès continu et croissant des itinéraires existants (La Loire à vélo, Via Rhôna, Dolce Via, Voie Bleue...) démontre que les véloroutes sont des investissements positifs pour les territoires traversés. Les départements de la Loire et de la Haute-Loire ont élaboré leur plan vélo et le mettent en œuvre. Le prolongement de la véloroute « La Loire à vélo » (Véloire *) pour rejoindre le Mont Gerbier de Jons est acté et en cours de réalisation.

La véloroute « Via Fluvia » jusqu'à Annonay (Ardèche) est en voie de finalisation.

Une liaison entre la « Véloire » et la « Via Fluvia » est possible entre Firminy (Loire) et Dunières (Haute-Loire).

Ce projet est porté par notre association « O2 : de l'Oxygène !!! », depuis 2018. L'itinéraire comprendrait une voie verte de Firminy à Lichemialle (Haute-Loire) créée sur la voie de chemin de fer désaffectée, et des routes partagées entre Lichemialle et Dunières (la voie ferrée entre Lichemialle et Dunières étant occupée par un vélo-rail).

Les communes traversées et les départements de la Loire et de la Haute-Loire ont toujours été favorables au projet.

Un bureau d'étude a été choisi par le maître d'ouvrage, le Département de la Loire.

Le montant à partager entre les 5 collectivités (Département de la Loire, Département de la Haute-Loire, Saint-Étienne Métropole, ville de Firminy et Comcom Loire-Semène) est inférieur à 10 000 euros par collectivité.

4 collectivités ont voté en faveur de cette étude. Seule la « Comcom » Loire-Semène (pour ne pas la nommer) ne l'a pas votée, pour raison de « non soutien financier de la région Auvergne-Rhône-Alpes ».

Argument peu plausible car la région Auvergne-Rhône-Alpes ne participe pas au financement des études pour des projets qu'elle ne porte pas elle-même !

Cela ne signifie absolument pas que la région ne participera pas financièrement à la réalisation du projet, comme elle le fait en général pour ce type de réalisation ainsi que d'autres structures (état, Europe...)

Point capital : les communes de la « Comcom », directement traversées par la « voie verte », sont favorables au projet, eu égard à son intérêt patrimonial, touristique et économique.

Vu la somme engagée, le blocage de ce projet par la « Comcom » Loire-Semène est incompréhensible, dans la mesure où une majorité des 5 communes sur 7 sont favorables à sa réalisation !

Même si le résultat de l'étude démontre que le projet est difficilement réalisable à cause du coût de la sécurisation des ouvrages d'art, la somme investie dans cette étude ne sera pas inutile, Elle permettra de planifier une réalisation par étapes ou évitera de se lancer dans un projet irréaliste au point de vue financier.

Dans ce dernier cas, une certitude, les ouvrages d'art se dégraderont au fil du temps et deviendront, de fait, dangereux ; certains devront être démolis et d'autres murés.

Les 2 communes opposées au projet ?

Géographiquement la commune de Saint Just-Malmont, ne se situe pas sur l'itinéraire, mais une liaison cyclable est d'ores et déjà programmée pour rejoindre la voie verte à Saint-Didier-en-Velay et la Séauve-sur-Semène.

Concernant Aurec-sur-Loire, sur l'itinéraire de la « Véloire », la réalisation de la véloroute « Firminy-Dunières » permettrait une boucle d'environ 120 km. Aurec-sur-Loire - Lavoute-sur-Loire (« Véloire »), Lavoute-sur-Loire - Dunières (Via Fluvia), Dunières - Firminy (la véloroute de cet article), Firminy / Unieux (voie des Confluences en cours de réalisation), Unieux - Aurec-sur-Loire (« Véloire »). Une boucle intéressante pour l'économie Aurécoise ?

La liaison Firminy – Dunières s'intègrerait dans le réseau structurant entre les départements « Loire » et « Haute-Loire », la véloroute « Firminy - Dunières » dans le réseau national des véloroutes.

Pour se rendre dans le midi, depuis le nord-est de la France, les cyclotouristes disposent de la « Voie Bleue » puis de la « Via Rhôna ».

Depuis le nord-ouest de la France, les cyclotouristes rejoignent la « Loire à Vélo », la « Véloire », la véloroute « Firminy - Dunières ». A Dunières, ils disposeront de 2 itinéraires sur la « Via Fluvia » :

- Direction Annonay pour rejoindre la « Via Rhôna ».
- Direction Montfaucon, la véloroute « Tence, Le Chambon-sur-Lignon, Saint -Agrève », la « Dolce Via » et rejoindre la « Via Rhôna ».

En conclusion, cette étude permettra de valider financièrement la réalisation de ce projet, bénéfique pour le tourisme et l'économie de notre belle région.

A noter qu'un courrier demandant la poursuite du projet « Firminy-Dunières », signé par les maires des communes Firminy, Fraisses, Unieux, St Paul en Cornillon, St Férréol d'Aurore, Pont-Salomon, St Didier en Velay, La Seauve-sur-Semène et St Victor-Malescours, a été remis, en mains propres, par Loïc Robert (adjoint à Firminy) à Monsieur Laurent Wauquiez le 26 mars 2025.

**A ce jour, la dénomination « Véloire » est officielle pour le département de la Loire, mais n'est pas entérinée par le département de la Haute-Loire ; elle est employée dans ce communiqué par facilité de compréhension.*

